

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT N° RCA23 210013**

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée que :

- 1° lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2023, le conseil d'arrondissement a, par l'adoption de sa résolution n° CA23 210309, adopté le *Règlement autorisant un emprunt de 4 602 000 \$ afin de financer des travaux de réfection routière, d'éclairage, d'apaisement et de signalisation routière* (RCA23 210013);
- 2° ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 avril 2024;
- 3° ce règlement entre donc en vigueur en date d'aujourd'hui;
- 4° copie de ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement  
4555, rue de Verdun, bureau 104  
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 24 avril 2024.

**Stephanie Zhao Liu** (original signé numériquement)

Stephanie Zhao Liu  
Secrétaire d'arrondissement